

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 564

Artikel: Grève : l'isolement des typos

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'image au texte

commentaires sur mon physique évidemment — Et ils sont restés là pendant quelques minutes à m'observer — Pour moi, c'était vraiment terrible, parce que quand on est déjà? tout à coup, on ne comprend pas très bien pourquoi on est sale — Mais en plus face à ces deux types qui étaient là en face de moi et bon, moi qui étais nue — Je me sentais moins que rien — J'étais humiliée — Je me sentais vraiment violée par les regards de ces deux types qui n'arrêtaient pas de me dévisager et puis de profiter du rapport de force qu'ils avaient — C'est vraiment une scène qui est insupportable.»

— A la suite de cette interview, la télévision montre M. Thievent, chef de la Sûreté du canton de Genève, donc un responsable de la police critiquée,

qui déclare, apparemment en réponse à une question non précisée d'une journaliste:

«Lorsqu'on interpelle quelqu'un et que cette personne est conduite dans nos bureaux, il est bien entendu que dans chaque cas, on lui dit pourquoi on l'a interpellé et pourquoi il est entendu — De toute façon, c'est implicite lorsqu'on commence à l'interroger, il est bien entendu qu'à ce moment-là on est obligé de donner les raisons de l'interrogatoire et d'orienter les questions dans ce sens — Vous comprenez.»

— Journaliste: «Est-ce qu'il est informé de ses droits à ce moment-là?»

— Thievent: «Bien sûr qu'au stade de police non — Ce n'est pas prévu — Il n'est pas prévu que la personne soit informée de ses droits — Il est bien entendu que si elle s'insurge, je compte une mesure etc, qu'il nous appartient de donner une explication et de lui exposer également en vertu de quelle législation, en vertu de quel pouvoir on le fait — C'est normal.»

GRÈVE

L'isolement des typos

Syndicat suisse du livre et du papier (SLP): débrayages à Zurich et Winterthour, grève d'avertissement dans l'Est vaudois, arrêts de travail à Genève et à Lausanne pour peser sur le «partenaire» social patronal et obtenir un contrat collectif «digne de ce nom» — treizième salaire dès 1980, 2000 francs pour tous les auxiliaires, femmes et hommes, droit de recyclage pour tous, pendant les heures de travail, interdiction de licencier des femmes enceintes, intégration des apprentis au contrat. Le compte à rebours est lancé pour le 30 novembre, date limite pour la conclusion de l'accord en question (une majorité des deux tiers dans les sections du SLP sera nécessaire pour que triomphe une ligne «dure» décidée à imposer une

liste de revendications allant nettement au-delà de simples aménagements salariaux). Aux prises avec des difficultés inhérentes à la mutation technologique des arts graphiques (diminution de 20% des effectifs en sept ans), le Syndicat du livre et du papier a choisi seul la forme de son combat: nulle part ailleurs dans le monde syndical helvétique l'arme de la grève n'est utilisée avec une telle détermination et dans une telle unité de mouvement. Cette autonomie se double d'un isolement manifeste jusque dans la gauche syndicale: rarement aura-t-on vu des actions de protestation et de revendication aussi fermes rencontrer aussi peu d'échos et provoquer aussi peu de manifestations de solidarité. Si cela devait durer, il est certain que l'Association suisse des arts graphiques, l'homologue patronal du SLP, s'en trouverait confortée dans sa détermination de ne rien céder de plus qu'elle était prête à accorder en mars dernier, dans le cadre d'un contrat accepté par les négociateurs syndicaux mais refusé par la base du syndicat.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A qui profite le crime...

Dieu merci, maintenant, j'ai compris! Et vous allez comprendre à votre tour!

Vous savez, l'attentat de Paris, devant la synagogue... On se demandait bien... J'ai été passer quelques jours chez des amis allemands. Désireux de m'éclairer, j'ai acheté la *National-Zeitung* — naguère *National-und-Soldaten-Zeitung*. Laquelle titre judicieusement son article: *Jüdischer Terror — Terreur juive... Terrorisme juif.*

Partant du principe: *Cui prodest* (Celui à qui profite le crime, celui-là est le coupable), la *National-Zeitung* du 10 octobre fait remarquer que la droite est plus ou moins hors la loi, alors que les extrémistes de gauche et les échauffés israélites (*israelitische Hitzköpfe*) peuvent s'ébattre comme bon leur semble. Ce qui l'amène à se demander si l'attentat de Paris n'était pas destiné à soutenir la cause politique juive, bien loin de vouloir causer du tort aux Juifs...

LE FINANCEMENT DES GOULAGS

Cependant, avec une honnêteté intellectuelle émouvante, le journal croit devoir conclure:

«Pour éviter tout malentendu: à l'heure actuelle, on n'a pas la preuve que les responsables de l'attentat de Paris soient les Services Secrets israéliens...»

Espérons qu'on finira par la trouver, et «tant qu'à faire», comme disait ma grand-mère, je me demande si en cherchant bien, on ne finirait pas par découvrir que les goulags sont financés par le capital international, de même qu'Auschwitz fut mis en scène par la juiverie, internationale elle aussi, et le coup d'Etat de Pinochet préparé en